

Logo PMR inox 316L sans cadre

Le logo ou pictogramme PMR est indispensable et obligatoire pour marquer les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les logos PMR doivent être disposés sur les bords de l'emplacement de stationnement, dans le sens de circulation.

Le logo PMR en inox 316L sans cadre permet de marquer durablement et de manière très esthétiques les places réservées exclusivement aux PMR.

Avantages :

- Fabriqué en inox 316L
- Excellente résistance à l'abrasion et aux UV
- Fixation simple et rapide par tiges d'ancrages
- Tiges filetées pour une meilleure accroche

Dimensions :

- 500 x 600 mm (**conforme à la réglementation**).
- 5 mm d'épaisseur
- 5 tiges d'ancrage 20 mm

Pose :

Fixation simple et rapide par perçage et scellement chimique des tiges d'ancrages

Domaines d'application :

- Places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite
- Parkings municipaux, commerciaux, résidentiels, publics
- Garages

